

Fonds de revenu technologies avancées de fibres (AFT)
AVIS DE CHANGEMENT IMPORTANT

Formulaire 53-901F - loi intitulée *Securities Act* (Colombie-Britannique)
Formulaire 27 - loi intitulée *Securities Act* (Alberta)
Formulaire 25 - loi intitulée *Securities Act, 1988* (Saskatchewan)
Article 112 - *Loi sur les valeurs mobilières* (Manitoba)
Formulaire 27 - *Loi sur les valeurs mobilières* (Ontario)
Article 76(2) - loi intitulée *Securities Act* (Terre-Neuve)
Formulaire 27 - loi intitulée *Securities Act* (Nouvelle-Écosse)

1. Émetteur assujetti

Fonds de revenu technologies avancées de fibres (AFT)

2. Date du changement important

Le 30 septembre 2005

3. Publication du changement important

Un communiqué de presse a été publié le 30 septembre 2005. Le texte intégral de ce communiqué de presse est reproduit à l'annexe A des présentes.

4. Sommaire du changement important

Fonds de revenu technologies avancées de fibres (AFT) a annoncé aujourd'hui la mise en oeuvre d'actions et de mesures en vue de créer de la valeur pour les porteurs de parts et rétablir la confiance des investisseurs et de toutes les parties prenantes.

5. Description complète du changement important

Veuillez vous reporter au communiqué de presse dont le texte intégral est reproduit à l'annexe A ci-jointe pour obtenir une description détaillée du changement important.

6. Renseignements confidentiels

Le présent avis n'est pas déposé de façon confidentielle.

7. Renseignements omis

Sans objet.

8. Membre de la haute direction

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'avis de changement important dont il est question aux présentes, veuillez communiquer avec la personne suivante :

Normand Potvin
Directeur financier
Fonds de revenu technologies avancées de fibres (AFT)
Tél.: (819) 562-4754
Télec.: (819) 562-6849

9. **Déclaration du membre de la haute direction**

Le texte qui précède constitue une divulgation exacte du changement important dont il est question aux présentes.

FAIT LE 30 SEPTEMBRE 2005.

(s) Normand Potvin

Normand Potvin
Directeur financier



ANNEXE A

Fonds de revenu technologies avancées de fibres (AFT) annonce la nomination de nouveaux fiduciaires

LENNOXVILLE, QUÉBEC, le 30 septembre 2005 — Fonds de revenu technologies avancées de fibres (AFT) a annoncé aujourd'hui la mise en oeuvre d'actions et de mesures en vue de créer de la valeur pour les porteurs de parts et rétablir la confiance des investisseurs et de toutes les parties prenantes.

Le président du conseil d'AFT, Terence C. W. Reid a le plaisir d'annoncer qu'à compter du 30 septembre 2005, de nouveaux fiduciaires entreront en fonction et seront en poste jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des porteurs de parts d'AFT. Les nouveaux fiduciaires sont MM. Jean Noelting et Vrege Armoyan.

M. Jean Noelting est directeur général de Roycap Merchant Banking Group. Il possède une formation en ingénierie et, avant de se joindre à Roycap, a été président et chef de la direction de CryptoLogic Inc. ainsi que président de Westburne Inc. Auparavant, il avait occupé différents postes de direction dans des entreprises du secteur alimentaire. Jean est membre de *Young President's Organization* et a déjà fait partie du palmarès *Top 40 under 40*. Son expérience de premier niveau en matière d'excellence opérationnelle et de gestion du changement constitue un solide atout pour AFT.

M. Vrege Armoyan est un entrepreneur qui a mis sur pied et dirigé bon nombre de sociétés privées qui ont fait leurs marques dans les domaines du développement immobilier et de la gestion immobilière, principalement dans les provinces de l'Atlantique. Ingénieur, Vrege est aussi membre de *Young President's Organization*. AFT bénéficiera de ses qualités de leader chevronné ainsi que de son vaste réseau d'affaires.

Les nouveaux fiduciaires remplaceront MM. Jim Rogers et Roch Leblanc qui ont laissé leur poste de fiduciaire afin de permettre ces nominations. AFT souhaite remercier M. Rogers pour son importante contribution au développement d'AFT depuis son entrée en fonction. Quant à M. Leblanc, il continuera d'assumer le rôle de président et chef de la direction du Fonds et de ses filiales. Il veillera à ce que le Fonds poursuive ses efforts visant la réduction des coûts, l'amélioration des marges bénéficiaires et l'utilisation optimale de la capacité manufacturière compte tenu de la surcapacité dans le segment de la fabrication des composants de tamisage, tant chez AFT que dans l'industrie en général. Il s'agit de trois éléments essentiels pour permettre à AFT de retrouver de solides assises financières.

En même temps que ces nominations, AFT a annoncé la mise sur pied d'un nouveau comité de fiduciaires pour analyser, évaluer et envisager toutes autres actions qui pourraient être entreprises par AFT au cours de la période actuelle, particulièrement difficile.

À propos d'AFT

Fonds de revenu technologies avancées de fibres (AFT) est un fonds de fiducie destiné à détenir les titres de Fiducie technologies avancées de fibres (AFT). AFT est l'un des plus anciens et des plus importants producteurs de composants de tamisage de la pâte au monde. En mars 2003, elle a célébré 100 ans d'activité. La gamme de produits d'AFT est désormais établie en fonction de trois technologies distinctes : le tamisage, le raffinage et l'épaississement de la pâte. Les tamis sont utilisés pour enlever les contaminants de la pâte, un procédé essentiel au maintien de la qualité de la pâte, laquelle influence à son tour la qualité des produits de papier dont elle est la matière première. Le raffinage est un processus connexe à celui du tamisage de la pâte, il est principalement utilisé pour en améliorer les propriétés. Le processus d'épaississement sert à enlever l'eau de la pâte ou à accroître la consistance des boues avant leur transfert vers un site de dépôt.

Déclarations prospectives

Les déclarations faites dans le cadre de communications écrites ou verbales et ne se rapportant pas à des faits avérés sont des déclarations prévisionnelles qui entraînent certains risques et incertitudes, et les résultats réels peuvent différer de façon importante. Ces incertitudes et risques incluent notamment, sans y être limités, la dépendance à certains fournisseurs clés, les pressions provenant de la concurrence, les changements économiques, les risques associés aux activités internationales et aux opérations de change, les risques de poursuite, les obligations en matière d'environnement, de santé et sécurité et autres obligations réglementaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les documents déposés par Fonds de revenu technologies avancées de fibres (AFT) auprès des organismes de réglementation du secteur des valeurs mobilières, disponibles sur le site www.sedar.com.

- 30 -

Renseignements :

Normand Potvin
Chef de la direction financière et secrétaire
Tél : (819) 562-4754